



PRÉFET DE TARN-ET-GARONNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Montauban, le 17 novembre 2021

Communiqué de presse

Un renforcement des contrôles du respect des règles sanitaires dans le Tarn-et-Garonne

La situation sanitaire dans le département

A l'instar des autres départements métropolitains, le Tarn-et-Garonne est confronté à une hausse de la circulation virale, avec, sur la période du 06/11 au 12/11, un taux d'incidence de 123 pour 100 000 habitants et un taux de positivité à 4,8 % (indicateurs virologiques de Santé Publique France).

Compte tenu de cette dégradation de la situation sanitaire, après consultation des élus locaux et des parlementaires du département, la préfète de Tarn-et-Garonne a pris par arrêté de nouvelles mesures de prévention et de restriction pour lutter contre la propagation de l'épidémie de COVID19.

Un renforcement des contrôles du respect des règles sanitaires et du pass sanitaire

Au vu de la situation sanitaire dans le département, les contrôles du respect des règles sanitaires vont être renforcés, notamment s'agissant du port du masque et de l'obligation de présenter et contrôler le pass sanitaire dans les lieux concernés :

- les lieux d'activité et de loisirs ;
- les lieux de convivialité ;
- les lieux de santé ;
- les transports publics longue distance ;

Dans ces lieux, dès qu'ils sont clos, le port du masque reste obligatoire dans toutes les communes du département.

Il faut également s'attendre à une fermeté dans les sanctions vis-à-vis des établissements qui ne respectent pas les règles sanitaires ou le contrôle des pass sanitaires pour s'assurer d'un respect effectif des mesures.

L'importance des gestes barrières

- Lavez-vous les mains régulièrement
- Portez un masque
- Respectez la distanciation sociale
- Aérez chaque pièce de vie
- Toussez et éternuez dans votre coude

Toutes les informations sur les règles applicables sont consultables : <https://www.tarn-et-garonne.gouv.fr/Actualites/COVID-19-Regles-applicables-dans-le-Tarn-et-Garonne>